

Chers parents,

Nous vous transmettons ci-après plusieurs informations :

1. Ce **vendredi 5 février** ou hier, **jeudi 4 février**, votre enfant est rentré avec son **deuxième bulletin** de cette année particulière. Comme annoncé précédemment, ce bulletin clôture la première moitié de l'année.

L'importance de cet état des lieux, ponctué de l'avis du conseil de classe réuni lundi ou mardi dernier, ne vous aura pas échappé. Idéalement, il doit être suivi d'une discussion en famille : en cette période difficile, les jeunes doivent être encouragés, surtout s'ils ont fait leur possible, ce qui est le cas de l'immense majorité d'entre eux.

2. **Pour ceux chez qui**, malgré les avertissements précédents que l'école ou vous-même avez proférés, **le constat reste difficile voire engagé quant à la réussite de l'année**, un professeur (le titulaire de classe ou un professeur d'un cours en difficulté) prendra contact avec vous durant la semaine du 8 au 12 février.

Ce contact se fera par voie téléphonique ou par voie de visio-conférence : nous vous encourageons d'ailleurs à privilégier ce dernier mode de communication avec le professeur car nous le jugeons plus approprié pour ce contact important.

3. **Pour tous les élèves**, un **contact** avec un professeur pourra avoir lieu **jeudi 4 mars** prochain.

Ce contact se fera aussi, conformément aux règles en vigueur, en visio-conférence ou par téléphone.

L'inscription pour cette possibilité de rencontre se fait uniquement par voie numérique, en complétant le Google Forms ci-joint : ce formulaire électronique vous permet de sélectionner une (ou, mieux encore, plusieurs) tranche(s) horaire(s) d'une part, un professeur dans la liste d'autre part. Pour vous aider dans le choix du professeur à contacter, le bulletin (où figurent les noms des professeurs au regard des cours) est l'élément de base, tout comme une discussion avec votre enfant.

Le menu du questionnaire en ligne vous demande aussi de faire le choix d'un deuxième et troisième professeur : ces choix seraient activés uniquement si votre premier choix n'était plus possible parce que le professeur en question a déjà été trop demandé. La date limite d'inscription est fixée au jeudi 11 février à 17h00. L'éducateur de niveau reviendra vers vous, avec l'heure de rendez-vous précise, par l'intermédiaire d'un billet écrit remis à votre enfant, et un mail vous sera envoyé pour vous informer de la remise du billet en question.

4. Un **contact avec le PMS** (pour une question de bien-être ou d'orientation) est évidemment possible : si vous cochez cette case dans le même formulaire Google Forms, le PMS prendra contact avec vous séparément.

Lien Google Forms :

5. Un contact avec la Direction est possible aussi, moyennant un mail envoyé à l'adresse info@crmt-herve.be.

6. Après le congé de Carnaval, l'enseignement hybride se poursuit selon la même alternance :
- les 4^e et 5^e années recommencent dès lundi ;
 - les 3^e et 6^e années recommencent le mardi.

7. Rappel : entrée en 1re secondaire

Les inscriptions en 1re secondaire ont lieu du 01-02 au 05-03 de 8h à 16h30 sauf le mercredi jusque 15h30 (l'école étant fermée du 15/02 au 19/02).

La visite des bâtiments et la découverte des activités complémentaires auront lieu le samedi 29 mai 2021 à 9h ou à 13h (au choix) à la cafétéria du CPH.

Nous vous assurons, chers parents, l'assurance de notre entier dévouement et continuons à vous soutenir dans toutes vos démarches en faveur des jeunes, dont beaucoup sont en souffrance face à la situation.

C. Jacquet, Directeur

N. Fanielle, Directrice Adjointe